



DES MOYENS POUR LES EHPAD ! TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION !

La crise sanitaire de la Covid 19 affecte particulièrement les personnes âgées en EHPAD et met en première ligne les professionnel.le.s de ce secteur.

Au 24 mai, le gouvernement dénombre 75 516 cas et 14 061 décès de résident.e.s, soit 50 % de la population décédée à cause de cette épidémie, et au moins un tiers des salarié.e.s auraient été touché.e.s.

Les premières mesures d'urgences des pouvoirs publics n'ont pas été priorisées dans les EHPAD, vous laissant aller au front sans protections, sans test, démuni.e.s pour faire face, avec des résident.e.s vulnérables, à ce virus destructeur.

VOUS ET LES RÉSIDENT.E.S AVEZ ÉTÉ LES LAISSÉ.E.S POUR COMPTE !

On en voit malheureusement les résultats et cela continue, les moyens matériels et humains ne sont pas encore suffisants. Face à cette tragédie vous avez démontré votre professionnalisme et votre dévouement auprès des résident.e.s. Vous avez dû mettre en péril votre vie et celle de votre famille.

En très grande majorité des femmes, sans reconnaissance de qualifications, sous-payées et avec des emplois précaires, votre quotidien est fait de charges de travail physiques et de pressions mentales.

Épuisé.e.s et éreinté.e.s, votre courage à tenu bon, votre engagement, votre dévouement et votre inventivité ont bien démontré votre humanisme ! Quelle belle preuve de professionnalisme !

COMMENT UN GOUVERNEMENT PEUT-IL NE PAS ÊTRE CONSCIENT DE CET ÉTAT DE FAIT ET DE LA SITUATION DRAMATIQUE DES EHPAD ?

La seule réponse pour le personnel en détresse consiste en l'annonce faite par le ministre de la santé d'une prime « covid ». Cette récompense entre 1 000 et 1 500 euros pour les personnels des EHPAD est toujours en attente du décret d'application, car celui sorti le 15 mai ne concerne que les établissements sanitaires donc aucune modalité de versement n'est encore connue et laisse les personnels face aux effets d'annonces médiatiques !

📣 POUR RAPPEL, NOMBREUSES ET NOMBREUX ATTENDENT :

- ➔ **La revalorisation des salaires et des retraites décentes**
- ➔ **Le versement de la prime « Grand-âge » de 100 euros à toutes et tous !**
- ➔ **L'accompagnement dans un institut de formation ou en VAE aide-soignant.e.**
- ➔ **Des effectifs suffisants pour soigner et accompagner dignement les personnes âgées en perte d'autonomie.**
- ➔ **Du matériel de protection suffisant : masques, blouses, gants, gel hydroalcoolique...**



DES MOYENS
POUR LES EHPAD

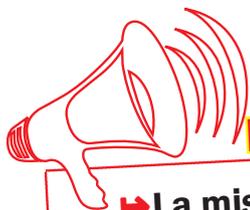
"ON N'EN
PEUT PLUS !
ASSEZ !"

**Alors, le temps d'agir n'est plus aux annonces
mais à l'action, à la prise de décisions pour répondre
aux revendications des salarié.e.s !**

ON N'EN PEUT PLUS ! ASSEZ !

**ÉPUISE.E.S, NOUS DEVONS FAIRE ENTENDRE NOTRE
INDIGNATION ET NOTRE EXIGENCE DE TRAVAILLER
DANS DE MEILLEURES CONDITIONS !**





LES REVENDICATIONS SONT CONCRÈTES, NOUS VOULONS :

- La mise en place d'un financement pérenne et solidaire pour la prise en charge de la perte d'autonomie dans le cadre de la branche Maladie de la Sécurité sociale et la création d'un grand service public de la Santé et de l'Action Sociale
- L'augmentation des effectifs : mise en place d'un ratio d'1 soignant.e pour 1 résident.e avec l'augmentation des services supports : ouvrier.e.s, cuisinier.e.s, administratifs...
- La revalorisation des salaires et la reconnaissance des qualifications et de la pénibilité
- L'augmentation immédiate des formations initiales et assurer une formation professionnelle à toutes et tous et à celles et ceux qui sont des « faisant-fonction ».

Les jours qui viennent s'annoncent chargés de luttes et de colère : le monde de la santé va mal, tous les secteurs (hospitalier, sanitaire et médico-social) en ont assez de ces réformes destructives qui engendrent la casse sociale et une mise en danger des salarié.e.s et de toute la population !

📣 Pour cela, la Fédération CGT de la Santé et de l'Action sociale appelle les professionnel.le.s tous les mardis à des actions fortes spécifiques aux EHPAD, en convergence avec les autres secteurs : les services de soins à domicile, la psychiatrie, le handicap, l'hôpital public et les établissements privés.

SEUL UN MOUVEMENT DE LUTTE QUI IRA EN SE RENFORÇANT FERA PLIER CE GOUVERNEMENT QUI NE PROTÈGE QUE LA PETITE MINORITÉ DES TRÈS RICHES !

Pour une réelle reconnaissance des professionnel.le.s de santé et d'action sociale :

DES ACTES, PAS DES PROMESSES !!!

Associez-vous aux 5 mardis de la colère les 19 et 26 mai et 2, 9 et 16 juin 2020

**1 jour
DE MOBILISATION
par
semaine**

Toutes les informations sur www.sante.cgt.fr :



Bulletin de contact et de syndicalisation
Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 E-mail :